

07.05.2008 - 10:00 Uhr

## Votation fédérale du 1er juin: Recommandations de vote d'hotelleriesuisse: une fois Oui, deux fois Non

Berne (ots) -

L'Association des entrepreneurs de l'hôtellerie suisse dit Non aux initiatives populaires "Pour des naturalisations démocratiques" et "Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale" et Oui à l'article constitutionnel "Qualité et efficacité économique dans l'assurance-maladie". Ces trois textes seront soumis au peuple le 1er juin.

hotelleriesuisse rejette l'initiative populaire "Pour des naturalisations démocratiques" car elle blesse les principes du droit constitutionnel des peuples. Cette initiative demande que les communes puissent décider de manière autonome quel organe accorde le droit de cité communal. En outre, les décisions de cet organe sur l'octroi du droit de cité seraient définitives et ne pourraient plus être examinées par une instance supérieure. Ceci nécessite une modification de la Constitution fédérale. hotelleriesuisse approuve le contre-projet indirect du Parlement ayant suivi cette initiative.

Non à l'initiative "Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale"

L'initiative populaire demande une restriction des activités d'information de la Confédération avant les votations. L'association des entrepreneurs hotelleriesuisse rejoint la majorité du Conseil fédéral et du Parlement et rejette l'initiative parce que la Confédération doit faire partie du débat public sur les documents de votation en fournissant des explications objectives et équilibrées. Les électeurs doivent pouvoir se forger une opinion et ont le droit de connaître la position et les arguments du gouvernement.

Oui à l'article constitutionnel "Qualité et efficacité économique dans l'assurance-maladie"

Ce nouvel article constitutionnel permettra de fixer dans la Constitution les grands principes de l'assurance-maladie sociale et garantir ainsi un accès pour tous aux soins médicaux pour un prix adéquat. L'article constitutionnel contribuera à améliorer la transparence et la concurrence et aboutira ainsi à une amélioration de l'offre médicale et de la qualité. hotelleriesuisse soutient cette réglementation car un système de santé de haute qualité est déterminant pour la Suisse.

Contact:

hotelleriesuisse  
Nora Fehr  
Responsable Communication, Image et Branding  
Tél.: +41/31/370'42'80  
Mobile: +41/79/310'48'32  
E-Mail: nora.fehr@hotelleriesuisse.ch